



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

industrie : services extérieurs

Question écrite n° 14873

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation de La Poste et de France Télécom à travers le service national des ateliers et garages - GIE à Rosselange (Moselle). Le démantèlement se traduit par des « réorientations » (mutation d'office) des personnels vers leur exploitant d'attache. Cette diminution des effectifs a des conséquences sur le bon fonctionnement de l'atelier de Rosselange. Le but est de transformer ce service en entreprise. L'atelier de Moyeuve-Rosselange, qui couvre une superficie de 11 000 mètres carrés dont 6 000 mètres carrés couverts, a été créé en 1985 par les PTT de l'époque pour résorber le chômage dû à la grande crise de la sidérurgie lorraine. Les agents, tous fonctionnaires, travaillant dans ce garage sont à 70 % issus de cette sidérurgie. L'établissement, réalisé grâce à des fonds publics considérables, soit 27 millions de francs, devait accueillir 200 emplois. Seuls 60 ont été créés de 1985 à 1988, et on ne comptait plus que 25 agents à la fin de l'année 1997 avec une perspective de déflation conduisant, si rien n'est fait, à la fermeture de l'atelier. Les salariés ont fait à la direction des propositions pour diversifier leur travail, à savoir : un service rapide entretien des véhicules légers de La Poste et France Télécom. Il lui demande les mesures qu'il envisage pour que ces propositions soient prises en compte.

Texte de la réponse

Dimensionné au départ pour employer 200 personnes, le centre de Rosselange a connu son effectif maximum, à savoir 63 personnes, en 1987, année de son achèvement. Malgré des efforts de diversification tant au niveau de la production que de la clientèle, le marché n'a pas permis de concrétiser le plan de développement initial. Les différents métiers qui sont exercés dans le centre concernent les métaux profilés, la tôlerie, la menuiserie et la peinture. Les améliorations apportées à l'offre du centre en matière de produits, de prix et de délais ne permettent pas d'enrayer la baisse constante des commandes et l'irrégularité forte de l'activité. Dans ces conditions, le manque de compétitivité s'amplifie sur un secteur de surcroît peu porteur et très concurrentiel. En raison du déséquilibre croissant entre les ressources du centre et le niveau d'activité, des solutions de réorientation sont actuellement proposées aux personnels. Cette réorientation est effectuée avec le maximum de soin en garantissant, bien entendu, l'emploi des personnels concernés et en recherchant les solutions individuelles les plus adaptées aux souhaits qu'ils peuvent formuler. La Poste met en oeuvre, pour cela, un dispositif d'accompagnement social très complet, dont l'objet est, à la fois, de prendre en compte les préoccupations de l'agent au cours de cette période de changement important pour lui, de l'aider à formuler un nouveau projet professionnel et à trouver un poste adapté au sein de La Poste, de le former à cet emploi et à compenser financièrement les sujétions particulières qu'il aurait à supporter. Les propositions qui consistaient en la mise en place d'un service rapide d'entretien des véhicules légers de La Poste et de France Télécom ont été examinées, mais le besoin lié aux parcs de ces véhicules légers s'est avéré insuffisant pour créer localement cette activité. En outre, le centre de Rosselange n'est pas équipé pour ces interventions.

Données clés

Auteur : [M. Georges Hage](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14873

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2953

Réponse publiée le : 26 octobre 1998, page 5918